

Note de présentation brève et synthétique Compte administratif 2018

Préparé par le Maire à partir de sa comptabilité, le Compte Administratif est le bilan financier de l'ordonnateur et doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 30 Juin qui suit l'exécution du budget.

Il s'agit d'un document de synthèse qui présente les résultats comptables de l'exercice écoulé et rapproche les prévisions des réalisations effectives, en dépenses et en recettes.

Le service financier de la Ville et les services de la trésorerie de Vimy travaillent ensemble pour vérifier, ajuster et présenter à l'examen et au vote des élus deux documents qui présentent des résultats identiques : le Compte Administratif, établi par la Ville, et le Compte de Gestion, établi par la Trésorerie.

L'ensemble des dépenses et des recettes sont réparties en 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, celles qui reviennent chaque année.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux.

Parmi les recettes d'investissement, on trouve généralement les recettes destinées au financement des dépenses d'investissement.

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

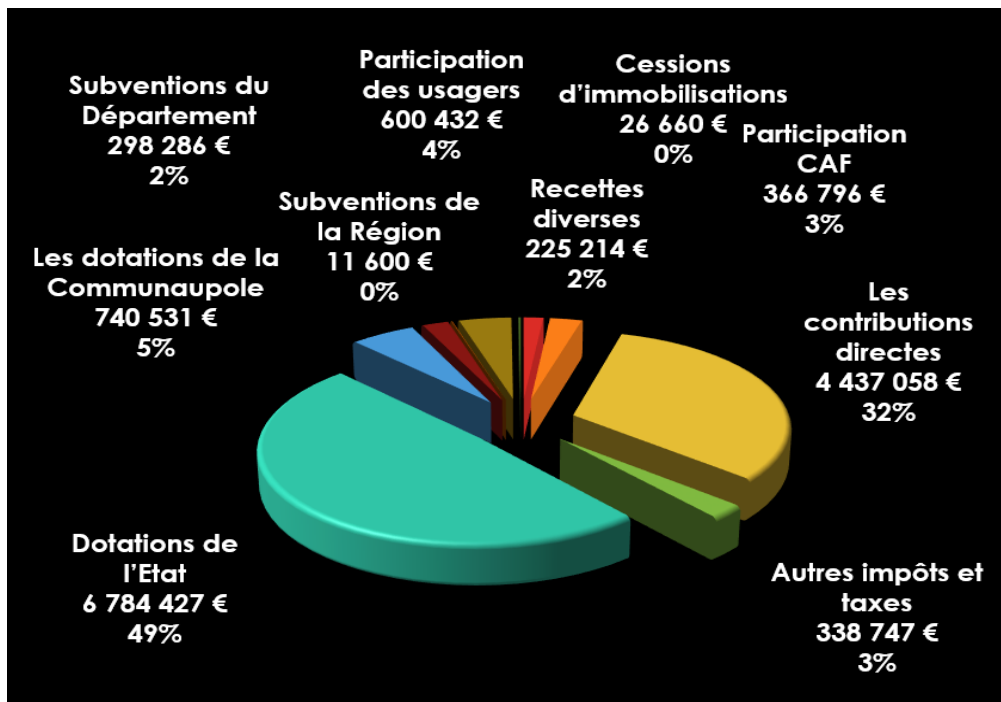
Les chiffres en synthèse

	Fonctionnement	Investissement	Total
Résultat 2017	604 317,97 €	3 879 931,23 €	4 484 249,20 €
Recettes 2018	13 829 752,41 €	4 896 834,41 €	18 726 586,82 €
Dépenses 2018	12 321 812,08 €	6 070 322,92 €	18 392 135,00 €
Reste-à-réaliser recettes		1 103 500,00 €	1 103 500,00 €
Reste-à-réaliser dépenses		3 701 200,00 €	3 701 200,00 €
Résultat cumulé à fin 2018	2 112 258,30 €	108 742,72 €	2 221 001,02 €

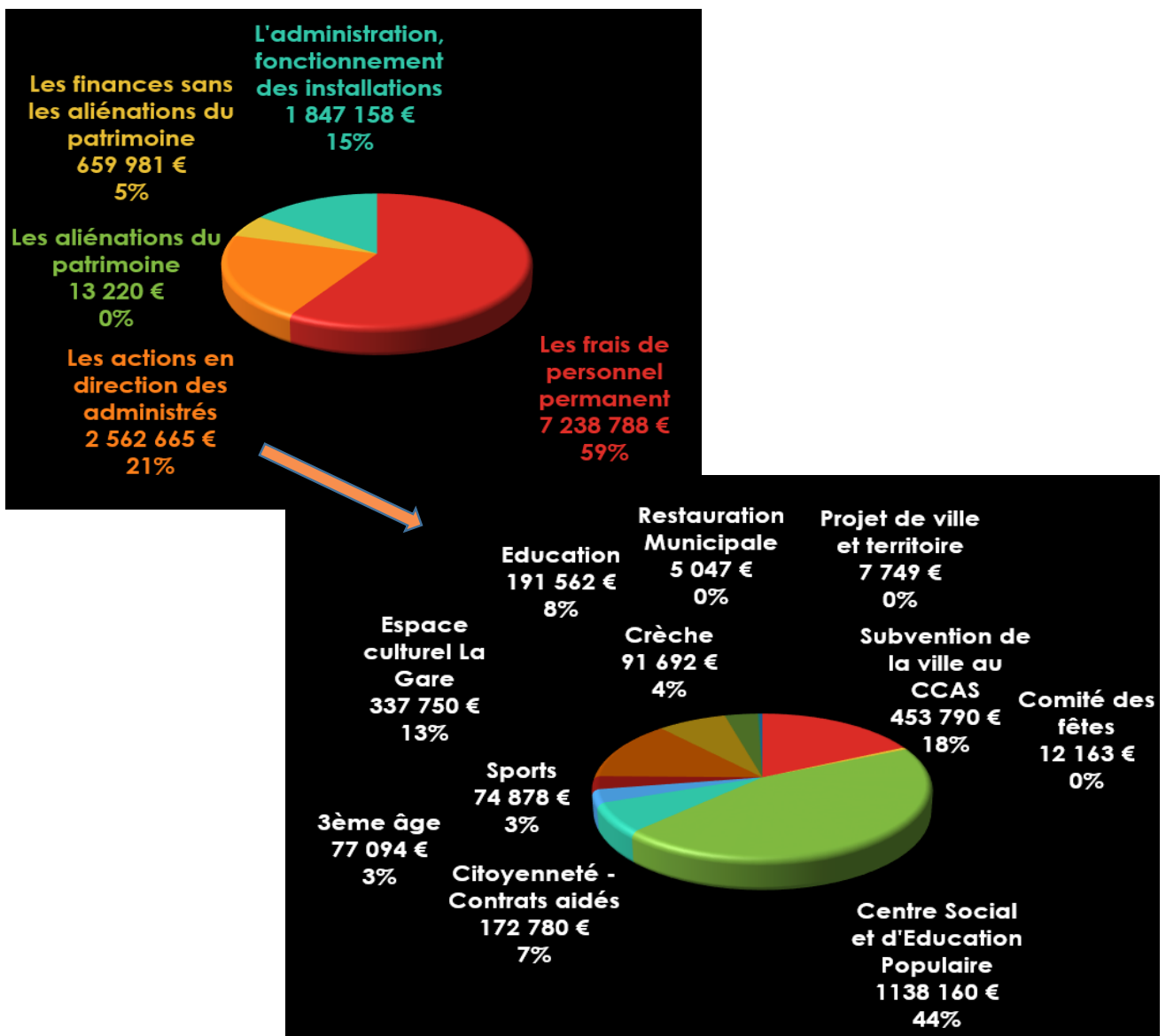
Affectation du résultat de la section de fonctionnement

En section d'investissement	1 500 000,00 €
En section de fonctionnement	612 258,30 €

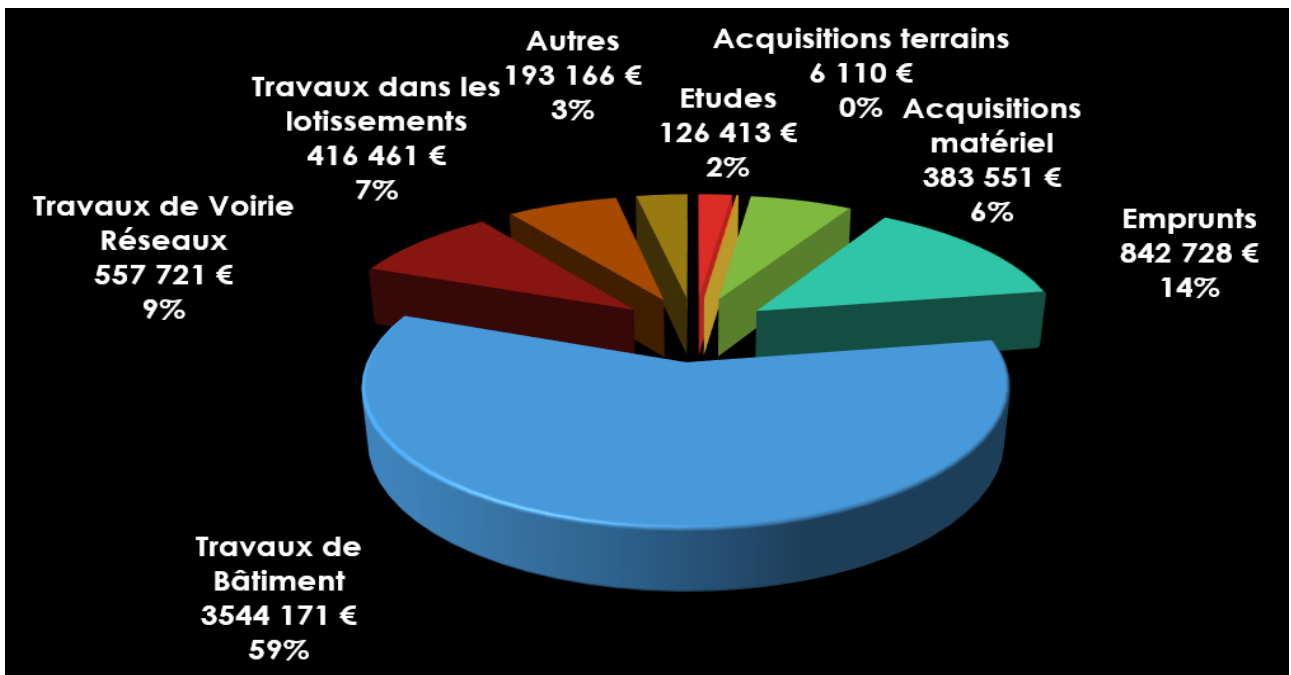
Les recettes de fonctionnement



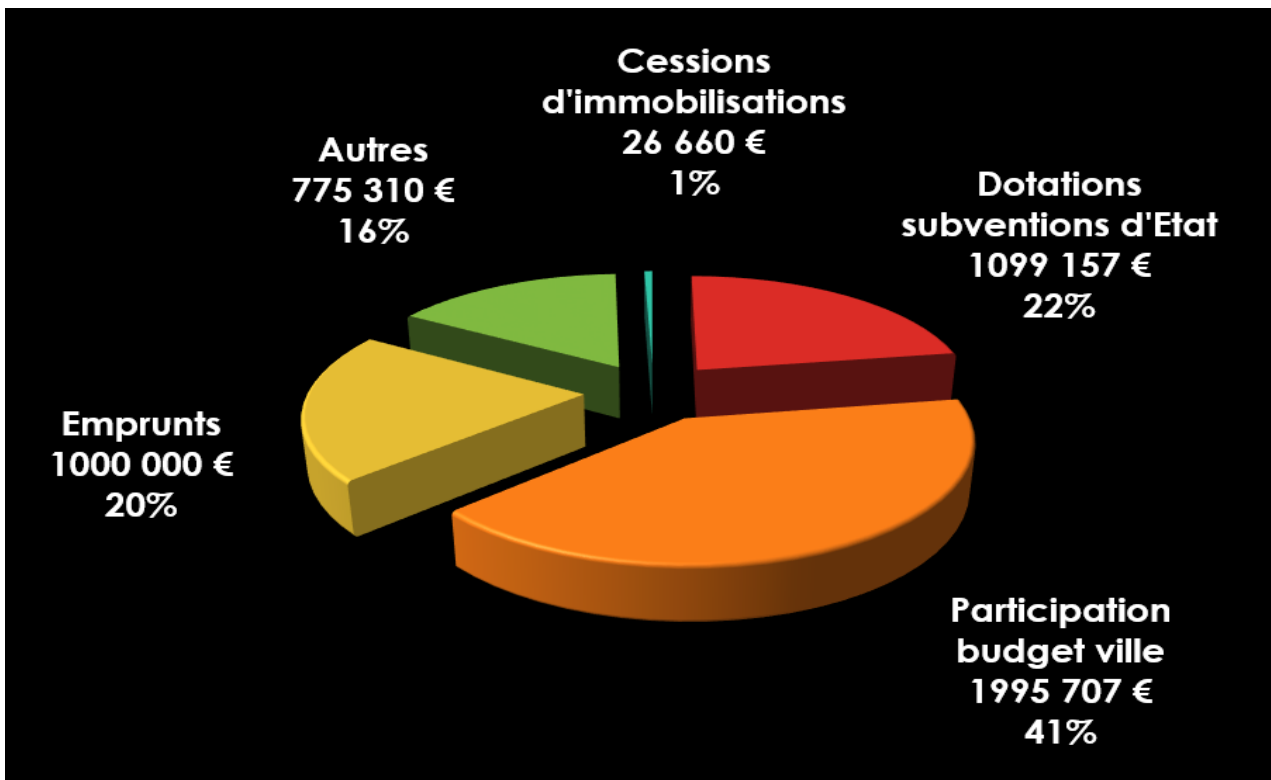
Les dépenses de fonctionnement



Les dépenses d'investissement



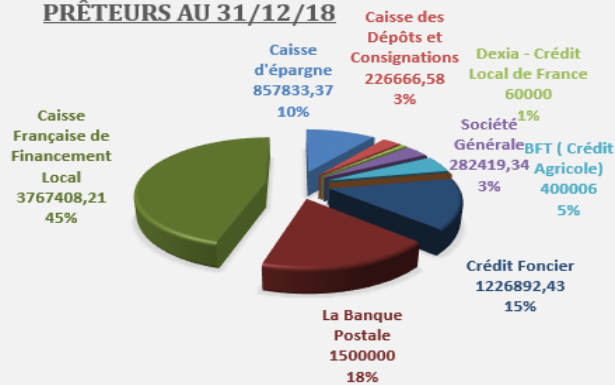
Les recettes d'investissement



Etat de la dette

En cours dette au 31 Dec 2018 :	8 321 226 €	
Capacité désendettement :	4,43	Seuil critique : entre 10 et 12 ans
Durée résiduelle moyenne :	9 ans et 6 mois	
Taux moyen au 31 Décembre 2018 :	2,50%	
Nombre d'emprunts toxiques :	0	

RÉPARTITION DE LA DETTE PAR PRÊTEURS AU 31/12/18



RÉPARTITION DE LA DETTE PAR TYPE DE TAUX AU 31/12/18



Evolution annuelle de la charge de la Dette

